

PLAN D'AMÉNAGEMENT FORESTIER



Laforêt

Coopérative
de services forestiers

115, rue Principale
Ham-Nord (Québec) G0P 1A0

819 344-2232
laforet.coop

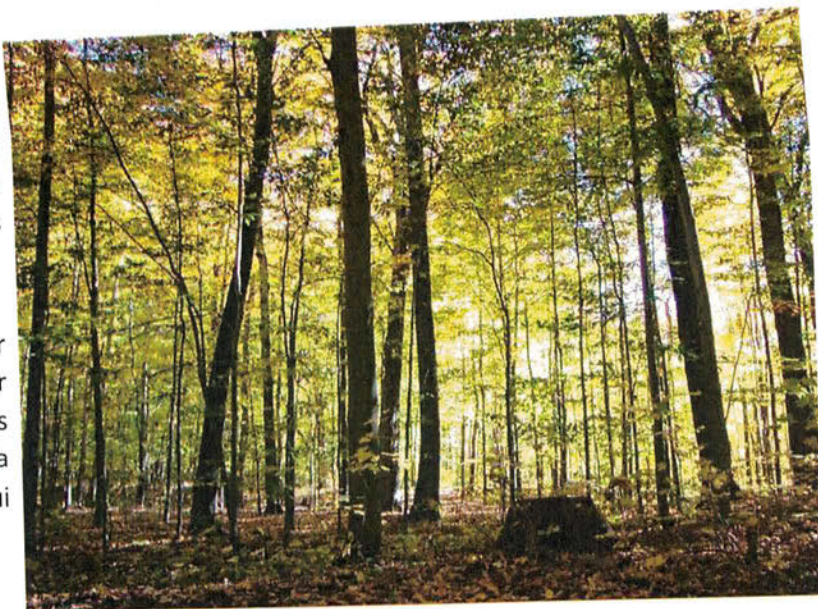
Téléphone:
Cellulaire:
Courriel:

LE PLAN D'AMÉNAGEMENT FORESTIER

Le milieu forestier joue plusieurs rôles importants dans nos vies. En plus de fournir plusieurs habitats à diverses espèces, la forêt est un milieu de vie convoité par plusieurs et recèle une multitude de ressources renouvelables. La mise en valeur et l'entretien d'un boisé débutent par une bonne connaissance de ses composantes.

Ce plan d'aménagement de votre forêt est le début de votre planification. Il vous permettra de bien connaître votre forêt et orientera vos efforts selon vos objectifs pour faire de votre boisé un milieu forestier dynamique qui répondra mieux à vos aspirations.

Il vous permettra, avec l'aide de votre conseiller forestier, de prendre les décisions éclairées pour l'entretien de votre forêt en tenant compte des milieux sensibles qui s'y trouvent, de la faune qui la fréquente et des diverses lois et règlements qui régissent les activités forestières en forêt privée.



Il est rédigé à partir des données cartographiques et des données recueillies lors d'une visite terrain. En plus d'être un document de connaissance déterminant, il est obligatoire pour obtenir votre statut de producteur forestier. Ce statut de producteur forestier, vous donne accès à de l'aide financière pour la réalisation de travaux d'entretien de votre boisé, ainsi qu'au programme de remboursement de taxes foncières pour les producteurs forestiers.

Il vous permettra de mieux connaître les composantes forestières de votre boisé. Il vous indiquera aussi les initiatives pour mettre en valeur ses aspects forestiers. De plus, il vous signalera la présence de particularités méritant une attention pour la conservation de notre patrimoine forestier collectif.

VOS OBJECTIFS

Pour qu'il soit un outil efficace, il doit répondre à vos objectifs qui sont :

- | | |
|---|---|
| ☐ La sylviculture pour la production de bois | ☒ Améliorer la croissance de la forêt |
| ☒ Améliorer la qualité de la forêt | ☒ Améliorer l'état de santé de la forêt |
| ☒ Rentabiliser l'investissement | ☐ Aménagement des habitats fauniques |
| ☐ L'acériculture | ☐ Pratiquer des loisirs de plein air |
| ☐ Protection des éléments sensibles | ☐ Pratiquer la chasse |
| ☐ Mise en valeur des produits forestiers non ligneux | Autres: _____ |

REMARQUES GÉNÉRALES SUR LA PROPRIÉTÉ

Il serait important d'identifier, de dégager et de garder dégagées vos limites de propriété. De plus, en les identifiant clairement, vous faciliterez les interventions futures et pourriez éviter des empiètements de la part de vos voisins.

Les superficies et la délimitation de propriété qui apparaissent dans ce document sont approximatives, elles n'ont aucune valeur légale. Les superficies ont été ajustées de façon à respecter celles inscrites sur le compte de taxes municipales. Les limites de propriété de la cartographie proviennent soit de cartes ou de repères physiques identifiés en forêt.

IDENTIFICATION DE LA PROPRIÉTÉ

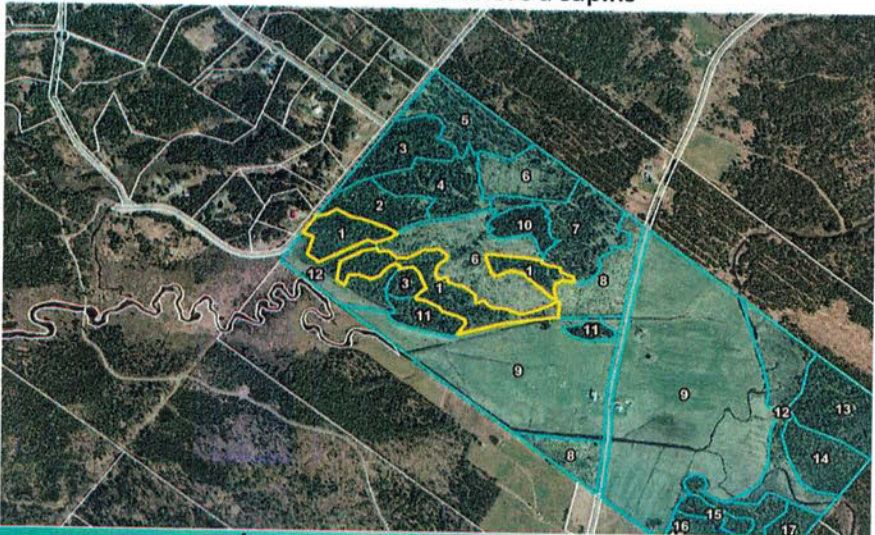
Lot	Unité d'évaluation ou matricule	Rang	Code	Zonage (Vert ou Blanc)	Membre OGC (Oui ou Non)	Superficie Totale (ha)	Superficie boisée (ha)
6 208 765	0776-06-4476	04:IV	04	Vert	Oui	34,12	15,23
6 206 987	0776-06-4476	04:IV	04	Vert	Oui	43,69	32,65
Total :						77,81	47,88

Unité d'aménagement	513	
Numéro de la propriété	01	Code
Municipalité	ST-ADRIEN HAM (SD)	40010
MRC	DES SOURCES	400
Cadastre	HAM-NORD	1006



Superficie (ha)
4,6

Nom du peuplement
Cédrière à sapins



CARACTÉRISTIQUES DU PEUPLEMENT

Essences principales		Densité	Forte
THO		Hauteur (m)	11
SAB		Âge	60
MEL		Perturbation	Inconnue
EPR		Drainage	Mauvais (5)
Régénération		Mortalité (%)	0
Coefficient	Essences		
Résineux (%)	0		
Feuillu (%)	0		
Broussaille (%)	0		

Remarque 1

La végétation retrouvée dans ce peuplement est caractéristique d'un site humide.

Remarque 2

Absence de régénération.

Remarque 3

Ce peuplement est excessivement dense par secteur et la croissance des tiges en est affectée. On y remarque une stagnation de la croissance.

Remarque 4

Les arbres résineux sont généralement de faible qualité.

Remarque 5

RECOMMANDATIONS FORESTIÈRES (TRAVAUX)

Coupe progressive d'ensemencement	
Année	2024



RCPERM

Description de l'intervention

Coupe progressive d'ensemencement : Cette technique consiste à ouvrir le peuplement approchant la maturité par l'entremise d'une coupe partielle. Lors de cette première coupe on conservera sur pied les arbres de meilleure qualité, les plus vigoureux et les mieux formés, car ils produiront les meilleures semences. Le pourcentage de volume à enlever lors de cette coupe varie entre 30 et 50 %. La coupe finale s'effectuera, quant à elle, lorsque la régénération de qualité sera bien installée.

Autres remarques

Superficie (ha)
1,78

Nom du peuplement
Sapinière



CARACTÉRISTIQUES DU PEUPLEMENT

Essences principales

SAB
EPR
BOG

Densité Forte
Hauteur (m) 11
Âge 20
Perturbation
Drainage Bon (2)
Mortalité (%) 0

Régénération

Coefficient	Essences
Résineux (%)	0
Feuillu (%)	0
Broussaille (%)	5

Remarque 1

Le drainage de ce secteur est bon, ce qui favorise la croissance de la végétation et réduit les risques d'orniérage lors d'interventions forestières.

Remarque 2

Afin de stimuler la croissance des arbres dégagés, d'augmenter leur production de bois et de récupérer la mortalité naturelle, il est recommandé de procéder à une éclaircie commerciale.

Remarque 3

Le pourcentage de cime verte des arbres est près de 33% et devra être évalué par un inventaire pour établir l'admissibilité des travaux aux subventions de l'Agence forestière.

Remarque 4

Ce jeune peuplement est de bonne qualité.

Remarque 5

RECOMMANDATIONS FORESTIÈRES (TRAVAUX)

Coupe d'éclaircie

Année 2024



RCPERM

Description de l'intervention

Coupe progressive d'ensemencement : Cette technique consiste à ouvrir le peuplement approchant la maturité par l'entremise d'une coupe partielle. Lors de cette première coupe on conservera sur pied les arbres de meilleure qualité, les plus vigoureux et les mieux formés, car ils produiront les meilleures semences. Le pourcentage de volume à enlever lors de cette coupe varie entre 30 et 50 %. La coupe finale s'effectuera, quant à elle, lorsque la régénération de qualité sera bien installée.

Autres remarques

Superficie (ha)
2,62

Nom du peuplement
Sapinière à épinettes



CARACTÉRISTIQUES DU PEUPLEMENT

Essences principales

SAB
EPR
ERR
THO

Densité Adéquate
Hauteur (m) 17
Âge 60
Perturbation Inconnue
Drainage Bon (2)
Mortalité (%) 0

Régénération

Coefficient

Essences

Résineux (%)	40	SAB	EPR
Feuillu (%)	10	ERR	
Broussaille (%)	20		

Remarque 1

Certains secteurs du peuplement sont bien régénérés en résineux.

Remarque 2

Le drainage de ce secteur est bon, ce qui favorise la croissance de la végétation et réduit les risques d'orniérage lors d'interventions forestières.

Remarque 3

Ce peuplement a atteint ou atteindra bientôt la maturité.

Remarque 4

Plusieurs arbres de ce peuplement sont rendus à maturité, s'ils ne sont pas récoltés bientôt, ils seront perdus.

Remarque 5

RECOMMANDATIONS FORESTIÈRES (TRAVAUX)

Coupe de protection et régénération des sols

Année 2024



CPRS

Description de l'intervention

Coupe avec protection et régénération des sols : Nous vous conseillons de prélever la totalité des arbres de ce peuplement, car ils ont atteint leur maturité et la qualité de ceux-ci sera affectée dans les prochaines années. Les travaux devront être réalisés de façon à protéger la régénération pré-établie et minimiser l'orniérage.

Autres remarques

Superficie (ha)
2,91

Nom du peuplement
Sapinière à cèdres



CARACTÉRISTIQUES DU PEUPLEMENT

Essences principales		Densité	Adéquate
SAB		Hauteur (m)	14
THO		Âge	50
ERR		Perturbation	Coupe partielle
BOJ		Drainage	Modéré (3)
		Mortalité (%)	0

	Régénération	
Coefficient		Essences
Résineux (%)	30	SAB
Feuillu (%)	10	ERR
Broussaille (%)	20	Graminé

Remarque 1

Les trouées sont généralement mal régénérées ou régénérées en essences non-commerciales.

Remarque 2

L'eau se draine lentement, mais elle ne s'accumule pas sur ce site. La circulation avec des équipements forestiers devrait être faite lorsque le sol est relativement sec.

Remarque 3

La densité des tiges observées est irrégulière.

Remarque 4

Des sapins baumiers sont présentement à maturité et peuvent comporter des fissures sur le tronc, signe de leur état de santé en détérioration.

Remarque 5

RECOMMANDATIONS FORESTIÈRES (TRAVAUX)

Coupe d'amélioration	
Année	2024



Coupe d'amélioration	Description de l'intervention
----------------------	-------------------------------

La coupe d'amélioration a pour but de récolter des arbres commerciaux de faible qualité et/ou à maturité, afin d'améliorer la qualité du peuplement. Cette coupe vise à perpétuer le peuplement en assurant sa régénération et en introduisant une forme jardinée.

Autres remarques

Superficie (ha)
2,83

Nom du peuplement
Coupe totale



CARACTÉRISTIQUES DU PEUPLEMENT

Essences principales

THO
ERR

Densité

Hauteur (m)

Âge

Perturbation Chablis total

Drainage Imparfait (4)

Mortalité (%) 0

Régénération

Coefficient

Essences

Résineux (%)	40	SAB	EPR
Feuilleu (%)	20	ERR	PET
Broussaille (%)	50	Framboise	

Remarque 1

Quelques arbustes sont présents ici et là sur le terrain.

Remarque 2

Il y a du framboisier en abondance.

Remarque 3

Certains secteurs du peuplement sont bien régénérés en résineux.

Remarque 4

Aucun traitement n'est subventionnable selon les normes actuelles de l'Agence forestière.

Remarque 5

RECOMMANDATIONS FORESTIÈRES (TRAVAUX)

Revoir 5 ans

Année 2029



Revoir 5 ans

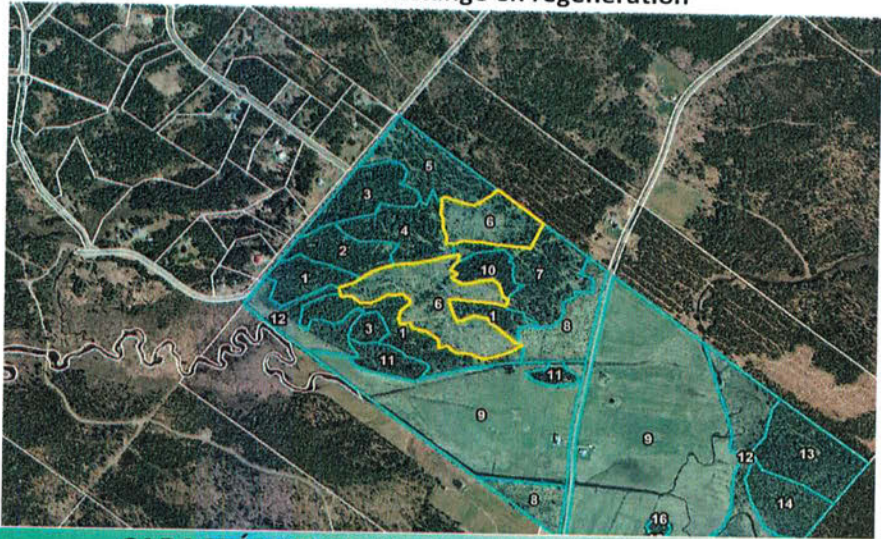
Description de l'intervention

Ce peuplement devra être réévalué dans 5 ans environ, de manière à y prescrire l'intervention appropriée. Pour le moment, la croissance annuelle des tiges est satisfaisante et il n'est pas urgent d'y intervenir.

Autres remarques

Superficie (ha)
6,78

Nom du peuplement
Mélangé en régénération



CARACTÉRISTIQUES DU PEUPELEMENT

Essences principales	Densité	Adéquate	
	Hauteur (m)	1	
	Âge	2	
	Perturbation	Regarni de régénération	
	Drainage	Modéré (3)	
	Mortalité (%)	0	

Coefficient	Régénération		
	Essences		
Résineux (%)	95	SAB	EPB
Feuilleu (%)	15	ERR	PET
Broussaille (%)	40	Framboise	

Remarque 1

Le site sur lequel le peuplement croît est vallonné.

Remarque 2

Ce peuplement se retrouve sur un sol mince.

Remarque 3

Le secteur est embroussaillé par de la végétation ligneuse.

Remarque 4

Il faudra inventorier ce peuplement afin de déterminer si la régénération de qualité est suffisante.

Remarque 5

La régénération résineuse est opprimée par la régénération de peuplier faux-tremble et un dégagement permettrait d'optimiser la croissance des arbres d'avenir opprimés.

RECOMMANDATIONS FORESTIÈRES (TRAVAUX)

Dégagement mécanisé de la régénération naturelle

Année 2024



Dégagement régé. Nat

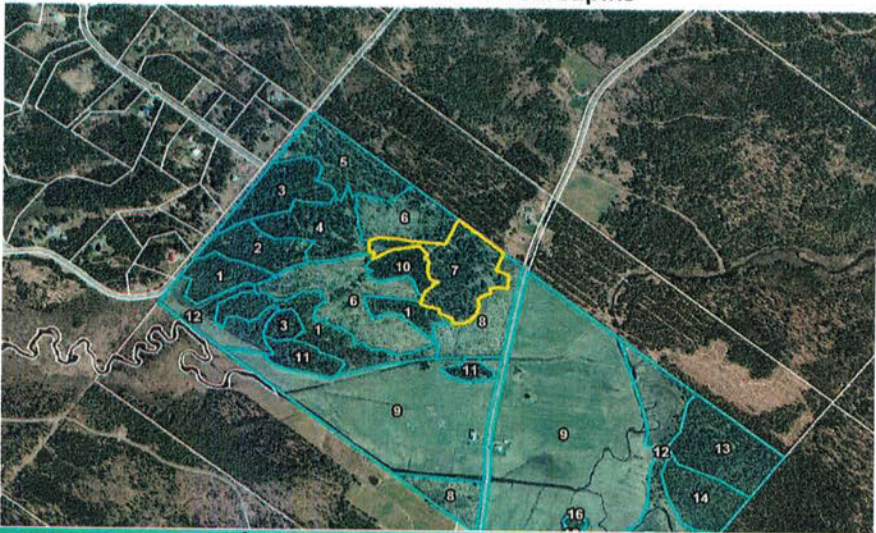
Description de l'intervention

Dégagement de la régénération naturelle : C'est le contrôle de la végétation nuisible pour faciliter la croissance de la régénération naturelle en essences commerciales par l'utilisation de moyens manuels ou mécaniques.

Autres remarques

Superficie (ha)
3,31

Nom du peuplement
Cédrière à sapins



CARACTÉRISTIQUES DU PEUPEMENT

Essences principales		Densité	Très faible
THO		Hauteur (m)	12
SAB		Âge	40
EPR		Perturbation	Ensemencement
BOJ		Drainage	Imparfait (4)
		Mortalité (%)	0

	Régénération	
Coefficient		Essences
Résineux (%)	40	SAB
Feuillu (%)	5	BOG
Broussaille (%)	20	

Remarque 1

La régénération est majoritairement composée de semis résineux.

Remarque 2

La densité de ce peuplement est faible.

Remarque 3

Les arbres résineux sont généralement de faible qualité.

Remarque 4

Il y a du framboisier en abondance.

Remarque 5

RECOMMANDATIONS FORESTIÈRES (TRAVAUX)

Revoir 5 ans	
Année	2029



Revoir 5 ans	Description de l'intervention
--------------	-------------------------------

Ce peuplement devra être réévalué dans 5 ans environ, de manière à y prescrire l'intervention appropriée. Pour le moment, la croissance annuelle des tiges est satisfaisante et il n'est pas urgent d'y intervenir.

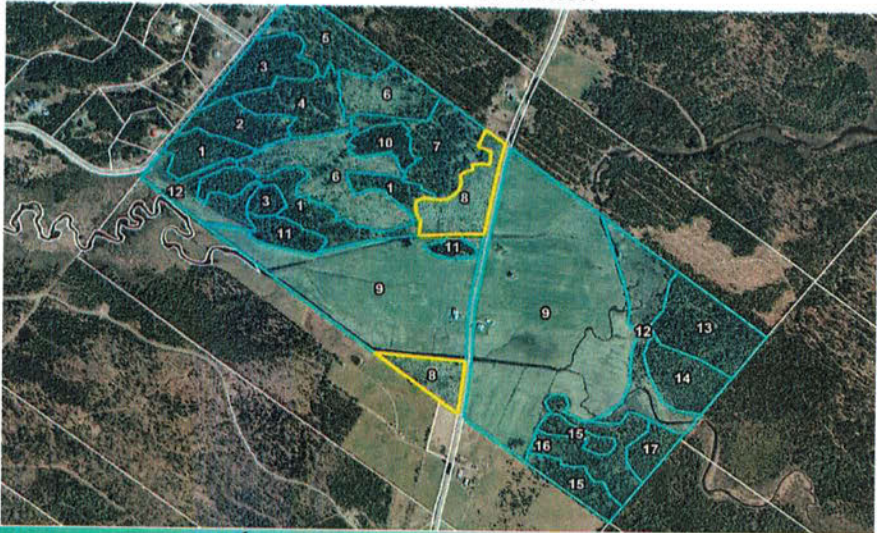
Autres remarques

8

PEUPEMENT

Superficie (ha)
3,65

Nom du peuplement
Plantation



CARACTÉRISTIQUES DU PEUPEMENT

Essences principales		Densité	Adéquate
EPB		Hauteur (m)	5
BOG		Âge	10
MEL		Perturbation	Plantation
		Drainage	Modéré (3)
		Mortalité (%)	0

Régénération	
Coefficient	Essences
Résineux (%)	0
Feuilleu (%)	0
Broussaille (%)	20 Aulne Saule

Remarque 1

Il n'y a aucune pente dans ce secteur, le terrain est plutôt plat.

Remarque 2

Des mesures de protections seront à prévoir les d'interventions forestières dans ce peuplement, en raison de son drainage imparfait.

Remarque 3

La densité des tiges observées est irrégulière.

Remarque 4

Une coupe partielle a récemment été effectuée dans ce peuplement.

Remarque 5

RECOMMANDATIONS FORESTIÈRES (TRAVAUX)

Revoir 5 ans

Année 2029



Dégagement régé. Nat

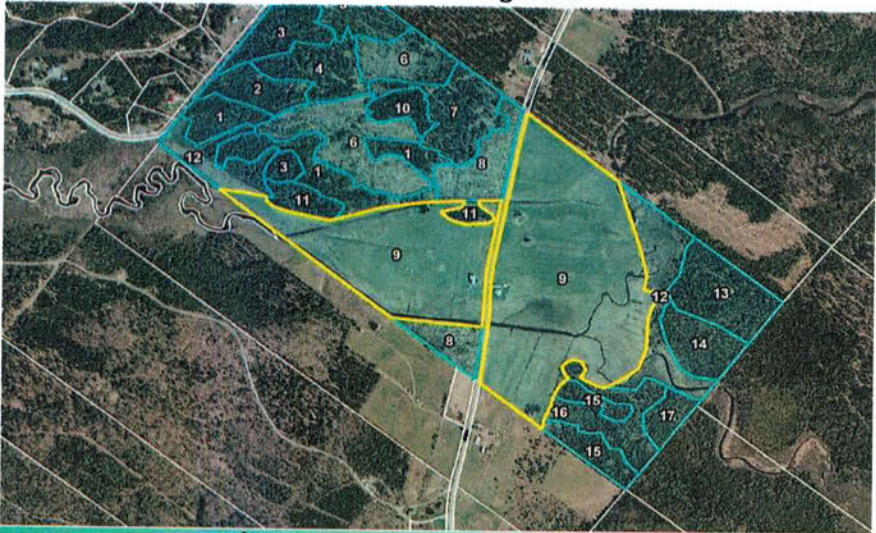
Description de l'intervention

Dégagement de la régénération naturelle : C'est le contrôle de la végétation nuisible pour faciliter la croissance de la régénération naturelle en essences commerciales par l'utilisation de moyens manuels ou mécaniques.

Autres remarques

Superficie (ha)
29,93

Nom du peuplement
Agricole



CARACTÉRISTIQUES DU PEUPLEMENT

Essences principales

Densité
Hauteur (m)
Âge
Perturbation
Drainage Modéré (3)
Mortalité (%) 0

Régénération	
Coefficient	Essences
Résineux (%)	0
Feuillu (%)	0
Broussaille (%)	0

Remarque 1

Cette superficie est utilisée à des fins agricoles.

Remarque 2

Remarque 3

Remarque 4

Remarque 5

RECOMMANDATIONS FORESTIÈRES (TRAVAUX)

Revoir 10 ans	
Année	2034

Revoir 10 ans

Description de l'intervention

Il n'y a pas d'intervention recommandée pour l'instant dans ce peuplement. Le peuplement devrait être revisité dans 10 ans afin d'y prescrire l'intervention appropriée.

Autres remarques

Superficie (ha)
1,02

Nom du peuplement
Sapinière à cèdres



CARACTÉRISTIQUES DU PEUPLEMENT

Essences principales		Densité	Forte
SAB		Hauteur (m)	14
THO		Âge	50
BOP		Perturbation	Inconnue
		Drainage	Imparfait (4)
		Mortalité (%)	5

	Régénération
Coefficient	Essences
Résineux (%)	0
Feuille (%)	0
Broussaille (%)	0

Remarque 1

Absence de régénération.

Remarque 2

Des mesures de protections seront à prévoir lors des d'interventions forestières dans ce peuplement, en raison de son drainage imparfait.

Remarque 3

Ce peuplement est excessivement dense par secteur et la croissance des tiges en est affectée. On y remarque une stagnation de la croissance.

Remarque 4

Le pourcentage de cime verte des arbres est inférieur à 33%.

Remarque 5

Les conditions actuelles du peuplement nous indiquent qu'il est fragile et susceptible au chablis.

RECOMMANDATIONS FORESTIÈRES (TRAVAUX)

Coupe de protection et régénération des sols

Année2027



Description de l'intervention

Coupe avec protection et régénération des sols : Nous vous conseillons de prélever la totalité des arbres de ce peuplement, car ils ont atteint leur maturité et la qualité de ceux-ci sera affectée dans les prochaines années. Les travaux devront être réalisés de façon à protéger la régénération pré-établie et minimiser l'orniérage.

Suivi régénération

Autres remarques

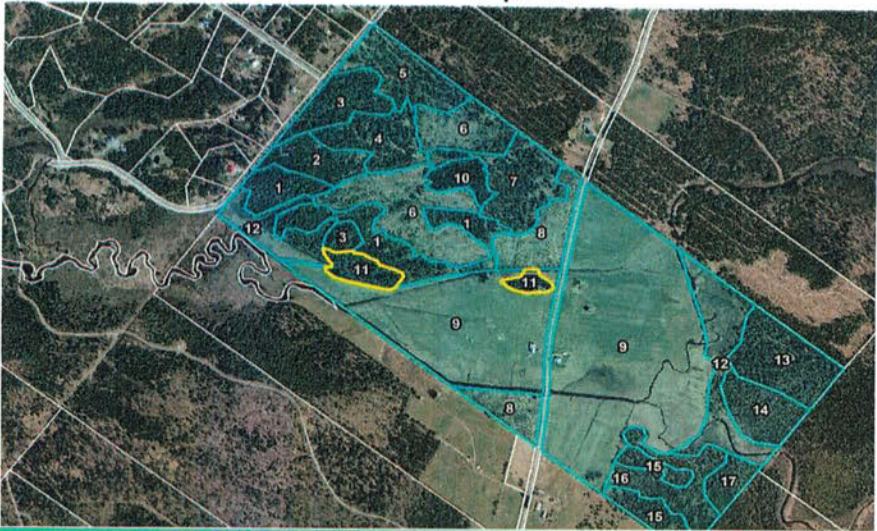
Un suivi de la régénération devra être effectué dans les années suivant les travaux suggérés.

11

PEUPLEMENT

Superficie (ha)
1,45

Nom du peuplement
Sapinière



CARACTÉRISTIQUES DU PEUPLEMENT

Essences principales	Densité	Faible
SAB	Hauteur (m)	16
EPB	Âge	40
THO	Perturbation	Coupe partielle
	Drainage	Modéré (3)
	Mortalité (%)	0

	Régénération	Essences
Coefficient		
Résineux (%)	20	SAB
Feuillu (%)	0	
Broussaille (%)	10	

Remarque 1

La densité des tiges observées est irrégulière.

Remarque 2

Nous dénotons la présence de sapins matures à récupérer.

Remarque 3

Le peuplement a récemment subi une coupe partielle, ce qui devrait permettre la bonne croissance du peuplement jusqu'à la prochaine intervention sylvicole.

Remarque 4

Remarque 5

RECOMMANDATIONS FORESTIÈRES (TRAVAUX)

Revoir 5 ans	
Année	2029



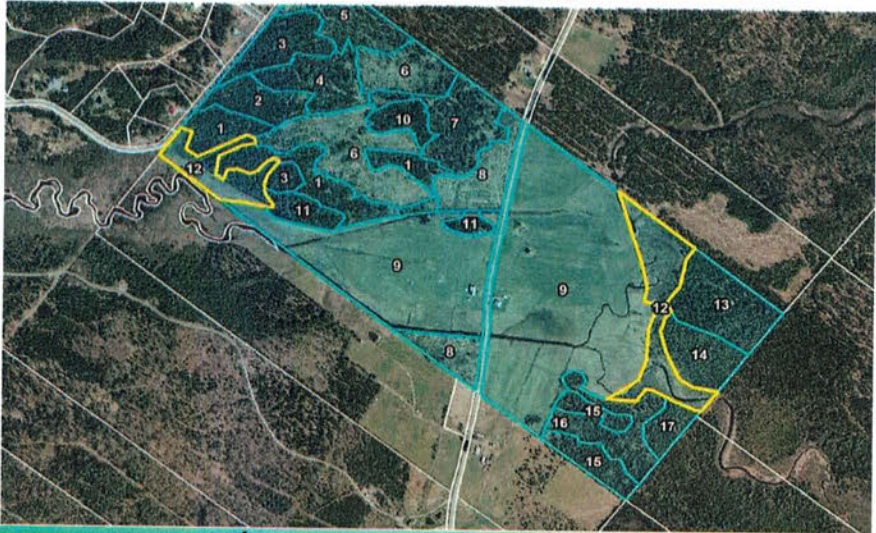
Revoir 5 ans	Description de l'intervention
--------------	-------------------------------

Ce peuplement devra être réévalué dans 5 ans environ, de manière à y prescrire l'intervention appropriée. Pour le moment, la croissance annuelle des tiges est satisfaisante et il n'est pas urgent d'y intervenir.

Autres remarques

Superficie (ha)
5,91

Nom du peuplement
Aulnaie



CARACTÉRISTIQUES DU PEUPEMENT

Essences principales		Densité	Adéquate
		Hauteur (m)	2
		Âge	20
		Perturbation	Inconnue
		Drainage	Mauvais (5)
		Mortalité (%)	0

Régénération	
Coefficient	Essences
Résineux (%)	0
Feuillu (%)	0
Broussaille (%)	80 Aulne

Remarque 1

La végétation retrouvée dans ce peuplement est caractéristique d'un site humide.

Remarque 2

Remarque 3

Remarque 4

Remarque 5

RECOMMANDATIONS FORESTIÈRES (TRAVAUX)

Revoir dans 10 ans
Année 2034

Revoir 10 ans

Description de l'intervention

Il n'y a pas d'intervention recommandée pour l'instant dans ce peuplement. Le peuplement devrait être revisité dans 10 ans afin d'y prescrire l'intervention appropriée.

Autres remarques

13

PEUPLEMENT

Superficie (ha)
3,42

Nom du peuplement
Sapinière à épinettes



CARACTÉRISTIQUES DU PEUPLEMENT

Essences principales	Densité	Adéquate
SAB	Hauteur (m)	15
EPR	Âge	50
THO	Perturbation	Coupe partielle
CET	Drainage	Bon (2)
	Mortalité (%)	0

	Régénération	
Coefficient		Essences
Résineux (%)	30	SAB
Feuillu (%)	10	ERR
Broussaille (%)	20	

Remarque 1

On dénote la présence d'une bonne régénération dans les trouées.

Remarque 2

Le drainage de ce secteur est bon, ce qui favorise la croissance de la végétation et réduit les risques d'orniérage lors d'interventions forestières.

Remarque 3

Des sapins baumiers sont présentement à maturité et peuvent comporter des fissures sur le tronc, signe de leur état de santé en détérioration.

Remarque 4

Plusieurs arbres de ce peuplement sont rendus à maturité, s'ils ne sont pas récoltés bientôt, ils seront perdus.

Remarque 5

RECOMMANDATIONS FORESTIÈRES (TRAVAUX)

Coupe de protection et régénération des sols

Année2024



CPRS

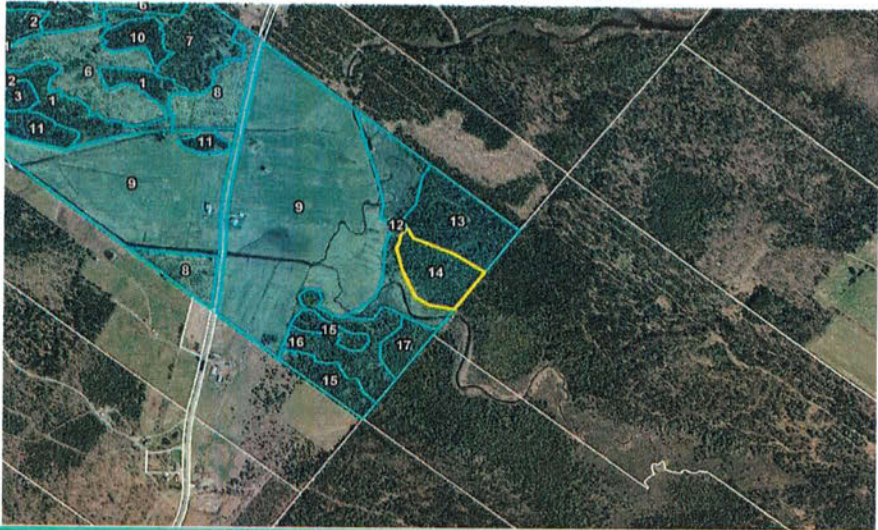
Description de l'intervention

Coupe avec protection et régénération des sols : Nous vous conseillons de prélever la totalité des arbres de ce peuplement, car ils ont atteint leur maturité et la qualité de ceux-ci sera affectée dans les prochaines années. Les travaux devront être réalisés de façon à protéger la régénération pré-établie et minimiser l'orniérage.

Autres remarques

Superficie (ha)
2,14

Nom du peuplement
Résineux à cèdres



CARACTÉRISTIQUES DU PEUPLEMENT

Essences principales		Densité	Adéquate
THO		Hauteur (m)	8
MEL		Âge	40
SAB		Perturbation	Coupe partielle
EPN		Drainage	Imparfait (4)
		Mortalité (%)	0

Régénération		Essences
Coefficient		
Résineux (%)	50	SAB
Feuille (%)	10	PET
Broussaille (%)	20	Némopanthe mucroné

Remarque 1

Certains secteurs du peuplement sont bien régénérés en résineux.

Remarque 2

La végétation retrouvée dans ce peuplement est caractéristique d'un site humide.

Remarque 3

La densité des tiges observées est irrégulière.

Remarque 4

Un ruisseau traverse le peuplement, il sera donc important de consulter la réglementation municipale lors de toute intervention.

Remarque 5

RECOMMANDATIONS FORESTIÈRES (TRAVAUX)

Revoir 10 ans

Année2034



Revoir 10 ans

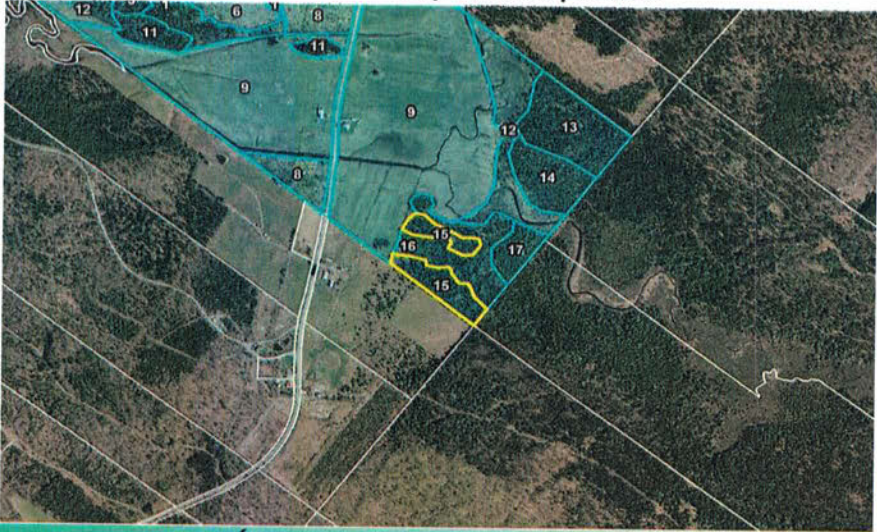
Description de l'intervention

Il n'y a pas d'intervention recommandée pour l'instant dans ce peuplement. Le peuplement devrait être revisité dans 10 ans afin d'y prescrire l'intervention appropriée.

Autres remarques

Superficie (ha)
2,02

Nom du peuplement
Sapinière à épinettes



CARACTÉRISTIQUES DU PEUPLEMENT

Essences principales		Densité	Adéquate
SAB		Hauteur (m)	11
EPB		Âge	30
PET		Perturbation	Inconnue
BOP		Drainage	Modéré (3)
		Mortalité (%)	0
Régénération			
Coefficient	Essences		
Résineux (%)	15 SAB		
Feuillu (%)	5 PET		
Broussaille (%)	20		

Remarque 1

Certains secteurs de ce site sont mal drainés et empêchent les arbres de ce peuplement de maximiser leur croissance.

Remarque 2

L'eau se draine lentement, mais elle ne s'accumule pas sur ce site. La circulation avec des équipements forestiers devrait être faite lorsque le sol est relativement sec.

Remarque 3

Des sapins baumiers sont présentement à maturité et peuvent comporter des fissures sur le tronc, signe de leur état de santé en détérioration.

Remarque 4

Les trouées sont généralement mal régénérées ou régénérées en essences non-commerciales.

Remarque 5

RECOMMANDATIONS FORESTIÈRES (TRAVAUX)

Coupe d'assainissement
Année 2024



Coupe d'assainissement

Description de l'intervention

La coupe d'assainissement consiste à prélever, les arbres chancrés, malades ou en voie de dépérissement. Cette intervention permettrait d'améliorer la qualité du peuplement.

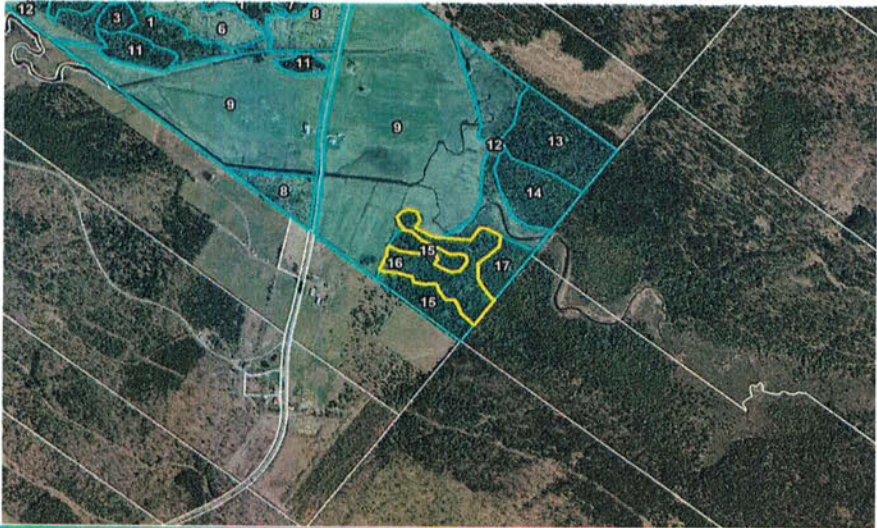
Autres remarques

16

PEUPLEMENT

Superficie (ha)
2,85

Nom du peuplement
Sapinière



CARACTÉRISTIQUES DU PEUPLEMENT

Essences principales			Densité	Forte
SAB			Hauteur (m)	11
PEB			Âge	30
EPB			Perturbation	Inconnue
THO			Drainage	Imparfait (4)
Régénération			Mortalité (%)	0
Coefficient	Essences			
Résineux (%)	20	SAB		
Feuillu (%)	0			
Broussaille (%)	0			

- Remarque 1
- Ce site est mal drainé et empêche les arbres de ce peuplement de maximiser leur croissance.
- Remarque 2
- Ce peuplement est excessivement dense par secteur et la croissance des tiges en est affectée. On y remarque une stagnation de la croissance.
- Remarque 3
- Des sapins baumiers sont présentement à maturité et peuvent comporter des fissures sur le tronc, signe de leur état de santé en détérioration.
- Remarque 4
- Seulement une partie de la superficie du peuplement peut être traitée.
- Remarque 5

RECOMMANDATIONS FORESTIÈRES (TRAVAUX)

Coupe d'assainissement

Année2024



Coupe d'assainissement

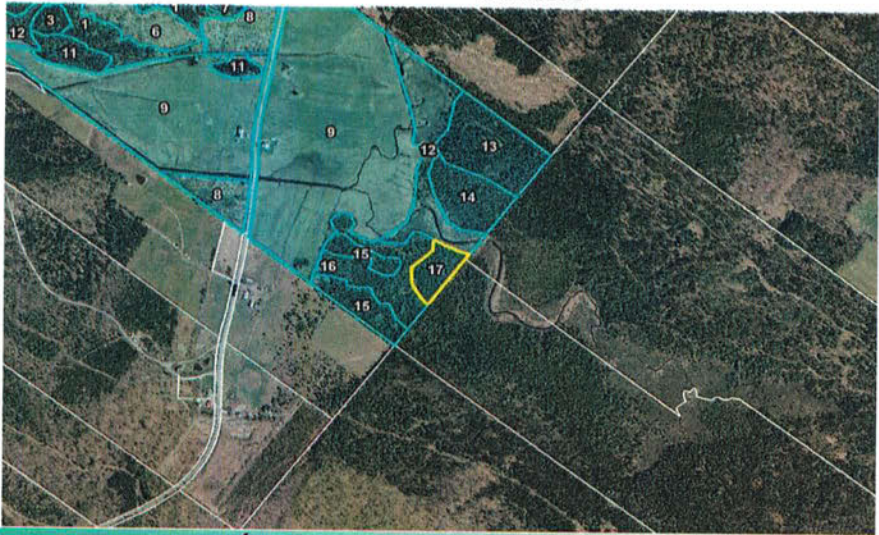
Description de l'intervention

La coupe d'assainissement consiste à prélever, les arbres chancrés, malades ou en voie de dépérissement. Cette intervention permettrait d'améliorer la qualité du peuplement.

Autres remarques

Superficie (ha)
0,98

Nom du peuplement
Cédrière



CARACTÉRISTIQUES DU PEUPLEMENT

Essences principales		Densité	Forte
THO		Hauteur (m)	11
SAB		Âge	40
		Perturbation	Inconnue
		Drainage	Mauvais (5)
		Mortalité (%)	0

	Régénération
Coefficient	Essences
Résineux (%)	0
Feuilleu (%)	0
Broussaille (%)	0

Remarque 1

Absence de régénération.

Remarque 2

La végétation retrouvée dans ce peuplement est caractéristique d'un site humide.

Remarque 3

La densité de ce peuplement est élevée, mais ne freine pas la croissance pour l'instant.

Remarque 4

Attendre quelques années avant la récolte des arbres permettrait d’obtenir des produits du bois ayant une meilleure valeur commerciale.

Remarque 5

RECOMMANDATIONS FORESTIÈRES (TRAVAUX)

Coupe d'éclaircie	
Année	2029



Coupe d'éclaircie	Description de l'intervention
-------------------	-------------------------------

La coupe d'éclaircie permet d'utiliser au maximum le bois qui autrement serait perdu par mortalité naturelle et permet de stimuler les arbres résiduels. Il est à noter que dans une éclaircie, le prélèvement du volume de bois se situe entre 30 et 40%, afin de prévenir les chablis. Lors des travaux, il est parfois nécessaire de couper des arbres en bonne santé. Dans ces cas, on gardera l'arbre : offrant la plus grande valeur, de meilleure qualité, le plus vigoureux, le plus grand et le mieux situé.

Autres remarques

ÉLÉMENTS SENSIBLES

Suite à notre visite sur le terrain, nous désirons soumettre à votre attention les éléments à conserver ou à protéger sur votre propriété.

Forêt présentant des problèmes de compétition de régénération, de susceptibilité aux insectes, aux maladies ou au chablis.	NON
Sol mal drainé (de catégorie 5 sur la carte éco-forestière).	1, 3, 12, 13, 17
Terrain avec forte pente (supérieure à 40% ou classe F sur carte éco-forestière)	NON
Cours d'eau ou lac identifiable sur carte forestière 1:20 000.	Oui : ☒ Non : ☐
Habitat du cerf de Virginie désigné par le Ministère Environnement et Faune.	NON
Marais ou étang d'au moins 5 hectares, identifiable sur la carte forestière	Oui : ☐ Non : ☒
Autres habitats fauniques essentiels ou espèces menacées ou vulnérables désignés au Ministère Environnement et Faune.	Préciser : <u>Rat Musqué</u>
Aménagements récréatifs (sentiers de randonnée, sentier de motoneige et de VTT, circuit de canot, habitation ou autres).	Préciser : _____
Contraintes municipales particulières (périmètre d'urbanisation, site d'intérêt public, route numérotés, secteur instable, plaine inondable ou autres.	Rivière Bissonette
Présence de milieux humides ou hydriques.	OUI
Autres: _____	
☐ Il n'y a aucun élément sensible de répertorié.	

REMARQUES GÉNÉRALES

Avant de réaliser un traitement recommandé ou décrit dans ce document, particulièrement lorsqu'il y a présence d'éléments sensibles, le propriétaire doit consulter la réglementation municipale ou les règlements de votre Municipalité Régionale de Comté (MRC).

GLOSSAIRE

Essences principales résineuses

Code	Nom complet
SAB	Sapin baumier
THO	Thuya occidental
EPB	Épinette blanche
EPO	Épinette de Norvège
EPN	Épinette noire
EPR	Épinette rouge
MEL	Mélèze laricin
PIB	Pin blanc
PIG	Pin gris
PIR	Pin rouge
PRU	Pruche de l'est

Essences principales feuillues

Code	Nom complet
ERS	Érable à sucre
ERR	Érable rouge
PET	Peuplier faux-tremble
PEG	Peuplier à grandes dents
PEB	Peuplier baumier
HEG	Hêtre à grandes feuilles
BOJ	Bouleau jaune
BOG	Bouleau gris
BOP	Bouleau à papier
CET	Cerisier tardif
CEP	Cerisier de Pennsylvanie
CHR	Chêne rouge
FRA	Frêne d'Amérique
FRN	Frêne noir
TIL	Tileul d'Amérique
ORA	Orme d'Amérique
OSV	Ostryer de Virginie

Classe de densité

Code	Couvert forestier
A	Plus grand ou égal à 80 %
B	Plus grand ou égal à 60 % et plus petit que 80 %
C	Plus grand ou égal à 40 % et plus petit que 60 %
D	Plus grand ou égal à 25 % et plus petit que 40 %

Classe d'âge

Code	Âge
0	0 à 5 ans
10	5 à 15 ans
20	15 à 25 ans
30	25 à 35 ans
40	35 à 45 ans
50	45 à 55 ans
60	55 à 65 ans
70	65 à 75 ans
80	75 à 85 ans
90	85 à 95 ans
120	95 ans et plus
JIN	Jeune inéquien
VIN	Vieux inéquien

DESCRIPTION DE LA FORÊT / DONNÉES FORESTIÈRES

No. du producteur forestier:

000000017010

Propriété No:

01

# peup	Type de peuplement	Essences principales	Superficie (ha)	Densité	Hauteur (m.)	Âge (ans)	Traitement recommandé	Année prévue du traitement
1	Cédrrière à sapins	THO, SAB, MEL, EPR	4,60	A	11	60	Coupe progressive d'ensemencement	2024
2	Sapinière	SAB, EPR, BOG	1,78	A	11	20	Coupe d'éclaircie	2024
3	Sapinière à épinettes	SAB, EPR, ERR, THO	2,62	B	17	60	Coupe de protection et régénération des sols	2024
4	Sapinière à cèdres	SAB, THO, ERR, BOJ	2,91	B	14	50	Coupe d'amélioration	2024
5	Coupe totale	THO, ERR	2,84				Revoir 5 ans	2029
6	Mélangé en régénération		6,78	B	1	2	Dégagement mécanisé de la régénération naturelle	2024
7	Cédrrière à sapins	THO, SAB, EPR, BOJ	3,31	D	12	40	Revoir 5 ans	2029
8	Plantation	EPB, BOG, MEL	3,65	B	5	10	Revoir 5 ans	2029
9	Agricole		29,93				Revoir 10 ans	2034
10	Sapinière à cèdres	SAB, THO, BOP	1,02	A	14	50	Coupe de protection et régénération des sols	2027
11	Sapinière	SAB, EPB, THO	1,45	C	16	40	Revoir 5 ans	2029
12	Aulnaie		5,91	B	2	20	Revoir 10 ans	2034
13	Sapinière à épinettes	SAB, EPR, THO, CET	3,42	B	15	50	Coupe de protection et régénération des sols	2024
14	Résineux à cèdres	THO, MEL, SAB, EPN	2,14	B	8	40	Revoir 10 ans	2034
15	Sapinière à épinettes	SAB, EPB, PET, BOP	2,02	B	11	30	Coupe d'assainissement	2024
16	Sapinière	SAB, PEB, EPB, THO	2,45	A	11	30	Coupe d'assainissement	2024
17	Cédrrière	THO, SAB	0,98	A	11	40	Coupe d'éclaircie	2029
Total			77,81					

APPROBATION ET DÉCLARATION DE L'INGÉNIEUR FORESTIER

J'ai personnellement supervisé l'élaboration de ce plan d'aménagement forestier et je certifie qu'il est conforme aux règlements de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de votre région.

Convention d'aménagement forestier avec un organisme de gestion en commun

Je déclare que les lots ou parties de lot du présent plan d'aménagement forestier sont sous convention d'aménagement forestier avec Laforêt, coopérative de services forestiers.

Oui : ☒

Non : ☐

Numéro du plan d'aménagement : 05513G3240185

Signature de l'ingénieur forestier 2022-52 2025-03-26
Numéro de permis de l'OIFQ Date

Ce plan d'aménagement forestier a été préparé par : Yannick Larrivée, tech. f.

NOUVEL ACQUÉREUR

Coupon retour pour acquéreur de la propriété forestière, qui souhaite obtenir son statut de producteur forestier (à joindre à votre demande de statut) pour la propriété suivant :

Municipalité	ST-ADRIEN HAM (SD)
Cadastre	HAM-NORD
Rang	04:IV
Lot(s)	6 208 765,6 206 987,,,,,,
Superficie boisée	50,28
Superficie totale	77,89
Numéro du producteur forestier du vendeur	000000017010

Je reconnais avoir pris connaissance du plan d'aménagement forestier et je partage ses objectifs:

Signature de l'acquéreur ou de son représentant : Date:

Section réservée au ministère des Forêts, de la Faune et parc ou aux personnes mandatées par celui-ci

☐ J'atteste que le requérant est reconnu producteur forestier conformément à l'article 130 de la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier.

Commentaires :

Date de reconnaissance :

Signature



REMARQUE

Pour tout travaux (coupes, reboisement, préparation de terrain etc...), il devra y avoir des études additionnelles approuvées par un ingénieur forestier sans quoi, la Coopérative se dégage de toutes responsabilités engendrées par l'exécution de ces travaux. Avant de débiter tout travaux, pouvant bénéficier d'une aide financière, veuillez nous contacter afin de vous assurer de l'éligibilité du traitement, de s'entendre au préalable sur la façon de réaliser l'intervention, de désigner l'intervenant (le propriétaire ou la coopérative) ainsi que pour vous assurer des disponibilités budgétaires. A défaut de quoi, la subvention ne pourra vous être accordée. De plus, la Coopérative ne se tient pas responsable des travaux de drainage et de voirie forestière si un plan et devis n'a pas été réalisé et approuvé par un ingénieur forestier.

ACCEPTATION DU PRODUCTEUR FORESTIER

Les travaux inscrits dans ce plan d'aménagement forestier visent à vous guider dans les décisions vous permettant de mettre en valeur votre boisé. Ils sont indiqués à titre de suggestion. Leur réalisation n'est aucunement obligatoire. Si vous désirez réaliser vous-même des travaux inscrits dans ce plan d'aménagement forestier, ou de les faire exécuter, nous vous recommandons de nous consulter avant d'entreprendre ces travaux. Vous pourriez être admissible à différents programmes d'aide.

Je reconnais avoir pris connaissance de mon plan d'aménagement forestier.

Ce plan est valide jusqu'au 2035-03-26 inclusivement.

Nom du propriétaire ou du représentant autorisé

À signer X

31 mars 2025

Signature du propriétaire ou du représentant autorisé

Date

DÉCLARATION DE RECONNAISSANCE ET CONSENTEMENT

Déclaration de reconnaissance

- ☒ Je consens à ce que les renseignements fournis sur ce document soient utilisés par le mandataire du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs aux fins d'analyse de ma demande d'enregistrement des superficies à vocation forestière et de délivrance d'un certificat de producteur forestier ainsi que pour toutes les communications nécessaires au suivi de mon dossier.
- ☒ Je consens à fournir au mandataire du Ministère tout document essentiel à l'analyse de mon dossier pour l'enregistrement de mes superficies à vocation forestière et à ma reconnaissance en tant que producteur forestier.
- ☒ Je consens à joindre au présent document une copie des comptes de taxes municipales se rapportant aux superficies à enregistrer. Par ailleurs, je joins à ma demande un chèque fait à l'ordre du Bureau d'enregistrement acquittant les droits d'enregistrement.
- ☐ Propriétaire d'une forêt privée d'au moins 800 ha d'un seul tenant.
- ☐ À titre de propriétaire d'une forêt privée d'au moins 800 hectares d'un seul tenant, j'atteste être membre en règle d'un organisme de protection contre le feu.

Consentement à l'utilisation des renseignements personnels

- ☒ Je consens à ce que les renseignements fournis sur ce document soient transmis à l'agence régionale de mise en valeur des forêts privées concernée ainsi qu'aux personnes mandatées par celle-ci ou par le Ministère pour élaborer ou mettre en oeuvre les différents programmes destinés aux producteurs forestiers reconnus. À défaut de consentir, je suis conscient que l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées concernée ne pourra traiter ma demande tant que je n'aurai pas donné une autorisation écrite à cet effet.
- ☒ Je consens à ce que le Syndicat ou l'Office de producteurs de bois ou l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées responsable de mon dossier utilise les renseignements personnels concernant mon nom et mon adresse pour me proposer divers produits liés au transfert de connaissances (notion qui englobe l'information et la formation) en regard de la protection et de la mise en valeur des forêts privées.
- ☒ Je consens à ce que le Bureau d'enregistrement communique directement avec mon conseiller forestier, dans le cas où une information est manquante ou une précision est nécessaire.

Vous pouvez en tout temps modifier ces choix en remplissant le formulaire « Renseignements personnels » et en le faisant parvenir au Bureau d'enregistrement responsable de votre dossier. Vous pouvez également vous procurer ce formulaire auprès des bureaux d'enregistrement ou sur le site Internet du Ministère.

Date de naissance (si propriétaire)

Numéro d'entreprise NEQ (si entreprise)

À signer X

31 mars 2025

Signature du propriétaire ou du représentant autorisé

Date